

ENTRETIEN SUR LA CRISE AU SOUDAN ET LA SITUATION AU SAHEL

# ATTAF ET IBN CHAMBAS DISCUTENT DE LA PAIX EN AFRIQUE

Page 3

**DETTES FISCALES DE PLUS DE 4 ANS**

**FIN 2024, DERNIER DÉLAI POUR L'EXONÉRATION DES PÉNALITÉS**

Page 5

# MIDI

ISSN : 1112-7449



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5156 | Mardi 3 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

**146 MORTS ET PLUS DE 5733 BLESSÉS EN NOVEMBRE DERNIER**

Page 16

APN

# BOUGHALI RÉAFFIRME LA SOUVERAINETÉ DE L'ALGÉRIE

Page 3



ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LE FONCIER INDUSTRIEL**

Page 4



MDN

**CHENGRIHA HONORE LES ATHLÈTES MILITAIRES**

Page 2

MDN :

# Chengriha honore les athlètes militaires

*Le général-major Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé hier la cérémonie de réception aux membres de la délégation sportive militaire ayant participé à la deuxième édition des Jeux militaires africains, qui se sont déroulés à Abuja, au Nigéria, du 18 au 30 novembre 2024.*

PAR ROSA CHAOUI

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le général-major a exprimé, lors de la cérémonie, les félicitations du Président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la

Défense nationale, et a adressé ses félicitations personnelles aux membres de la délégation sportive militaire.

Le ministre a souligné l'importance que la haute direction accorde au sport militaire et a encouragé les athlètes à nourrir un amour profond pour la patrie et un engagement total envers celle-ci, soulignant que c'est cette loyauté qui garantit la victoire sur tous les fronts.

R.C.



DROIT CONSTITUTIONNEL:

## Signature d'une convention-cadre entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur

Une convention-cadre a été signée, lundi, entre la Cour constitutionnelle et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer la coopération en matière de recherche dans le domaine du droit constitutionnel.

La convention a été signée au siège de la Cour par le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, en présence de responsables d'organismes constitutionnels et de cadres des deux parties signataires.

Les deux parties entendent par cette convention, promouvoir les relations entre la Cour constitutionnelle et les différents établissements universitaires, les centres de recherches universitaires ainsi que les experts.

Il s'agit également d'encourager et de développer les recherches collectives et individuelles dans le domaine du droit constitutionnel.

Les principaux domaines de coopération bilatérale portent sur le droit et la jurisprudence constitutionnels, l'Etat de droit, et la protection des droits de l'homme, a-t-on indiqué.

M. Belhadj a précisé que la Cour constitutionnelle offre, à travers cette convention, «des opportu-



nités de développer les capacités d'analyse appliquée des étudiants, chercheurs et enseignants, notamment les visites, les rencontres scientifiques et les échanges avec les membres et cadres de la Cour constitutionnelle». L'Université algérienne, en tant que vivier de compétences qualifiées, contribuera à travers cette convention, au «développement de la recherche scientifique dans le domaine du droit et de la jurisprudence constitutionnels», a-t-il ajouté.

R.N.

PROTESTATION FACE  
À LA PRÉSENCE SIONISTE :

### L'Algérie se retire du sommet de New Delhi en Inde

Le 1er décembre, la délégation algérienne s'est retirée de la 29e édition du sommet des partenariats à New Delhi, en Inde, dès l'entrée du représentant de l'entité sioniste.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé la délégation algérienne. Le retrait a eu lieu lorsque le ministre israélien de l'économie a pénétré dans la salle de réunion pour prendre la parole. Ce geste ferme souligne l'engagement constant de l'Algérie envers ses principes de soutien à la cause palestinienne et son rejet catégorique de toute normalisation avec l'entité israélienne, qui continue de commettre des massacres et des violations contre le peuple palestinien sans défense. Après le retrait de Tayeb Zitouni, l'ambassadeur de la Ligue des États arabes en Inde a également quitté la session, interrompant ainsi l'intervention du ministre israélien.

L'Algérie a participé à l'ouverture de la 29e édition du sommet des partenariats à New Delhi, qui se tient les 2 et 3 décembre. Lors de son discours, le ministre du Commerce intérieur a mis en lumière les réformes économiques lancées par le président de la République et les opportunités d'investissement prometteuses offertes par l'Algérie aux investisseurs étrangers.

R.N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES :

### Le Président de la République préside une réunion sur le foncier industriel

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion sur le foncier industriel, annonce la Présidence de la République

R.N.

APN :

# Brahim Boughali réaffirme la souveraineté de l'Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Brahim Boughali, a fermement dénoncé, dimanche, l'ingérence du Parlement européen ainsi que de certains cercles politiques et médiatiques français dans les affaires internes de l'Algérie.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Selon le communiqué publié par l'APN sur son compte Facebook, M Boughali a qualifié cette ingérence de « tentative flagrante de déstabilisation » visant à détourner l'attention des violations réelles des droits de l'Homme et du droit international dans d'autres régions du monde.

Selon la même source, M Boughali a exprimé des préoccupations quant à la légitimité de ces ingérences extérieures, s'interrogeant sur ce qui reste des



principes fondamentaux, tels que la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, dans les pays qui prétendent donner des leçons à l'Algérie, rappelant que l'Algérie est un État souverain et que son système judiciaire, sous l'autorité de la justice algérienne, assure la protection des droits et des libertés des citoyens. Le président de la chambre basse du Parlement a également souligné que toute tentative de nuire à la sécurité et à la stabilité du pays serait fermement réprimée

par les autorités compétentes, en référence aux actions légales que la justice algérienne pourrait entreprendre contre les éléments perturbateurs. Dans le même temps, Boughali a dénoncé l'agression sioniste en Palestine, qualifiant l'action sioniste de « barbarie ». Il a loué l'engagement de la diplomatie algérienne en soutien à la cause palestinienne, et a réaffirmé la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie.

M.H.

## CNA : Goudjil adresse ses vœux à l'APS à l'occasion du 63<sup>e</sup> anniversaire de sa création

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a adressé, dimanche, ses vœux à l'Agence Algérie presse service (APS), à l'occasion du 63<sup>e</sup> anniversaire de sa création, la qualifiant de « haut lieu de l'information » et de « tribune prestigieuse à la voix retentissante dans la défense des causes nationales et des causes justes en Afrique et dans le monde ».

« Alors que vous célébrez le 63<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Agence Algérie presse service, ce haut lieu de l'information et cette tribune prestigieuse à la voix retentissante dans la défense des causes nationales et des causes justes en Afrique et dans le monde, il me plaît de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux, tout en vous souhaitant, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'Agence, davantage de succès et de réussite dans l'accomplissement de vos nobles missions nationales au service de la liberté de la presse et dans la défense des intérêts supérieurs de la patrie », a écrit M. Goudjil dans un message de vœux adressé au Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd.

« Tout en vous renouvelant mes vœux, que j'adresse également, à travers vous, à l'ensemble de la corporation en Algérie, je saisis cette occasion pour rendre hommage et me recueillir à la mémoire des journalistes et des professionnels des médias, femmes et hommes, tombés en martyrs durant la glorieuse Révolution, ainsi que des martyrs du devoir national qui nous ont quittés dans l'exercice de leur noble mission d'information au service de l'intérêt général », a ajouté le président du Conseil de la nation.

R.N.

## ENTRETIEN SUR LA CRISE AU SOUDAN ET LA SITUATION AU SAHEL :

# Attaf et Ibn Chambas discutent de la paix en Afrique

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu lundi à Oran avec le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour l'initiative « Silencing the Guns » (faire taire les armes) et président du Mécanisme africain de haut niveau sur le Soudan, M. Mohamed Ibn Chambas. Cette rencontre, tenue en marge des travaux du deuxième et dernier jour du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, a permis d'examiner les contributions de l'Algérie au renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain, ainsi que les perspectives de leur consolidation, à la lumière des résultats du Processus d'Oran. Les deux parties ont également échangé leurs points de vue et analyses sur l'évolution de la crise au Soudan frère, ainsi que sur la situation dans la région du Sahel. M. Ibn Chambas a souligné, dans une déclaration à la presse après ces entretiens, que l'Union africaine, avec le soutien des Nations Unies, joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité dans le continent africain, insistant sur l'importance pour l'Afrique de rester unie afin de jouer un rôle actif et dynamique au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il a également rappelé que la majorité des questions de paix et de sécurité débattues dans ce cadre concernent le continent africain.

Par ailleurs, il a salué la participation des trois pays africains représentant actuellement le continent au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que l'adhésion prochaine de la Somalie, en janvier, en tant que nouveau membre du Conseil. Il a estimé que

cette participation collective représente une « opportunité pour l'Afrique de travailler ensemble, dans un esprit de solidarité, pour défendre ses intérêts et relever les défis auxquels elle est confrontée ». M. Mohamed Ibn Chambas a exprimé sa profonde préoccupation concernant la situation au Soudan, soulignant qu'il est impératif de poursuivre la mise en œuvre des décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, d'appeler à un cessez-le-feu immédiat et de mettre fin aux combats dans cette région.

Il a également insisté sur la nécessité de fournir une aide humanitaire aux populations affectées, affirmant que « le Soudan traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au monde ».

Concernant la situation dans la région du Sahel, notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, M. Ibn Chambas a estimé que la situation « reste préoccupante ». Il a exprimé l'espoir que les efforts conjoints des pays africains contribueront à prévenir les ingérences étrangères et à renforcer la stabilité dans cette région.

Il a ajouté qu'il est crucial d'adopter une approche globale pour traiter la crise dans la région du Sahel, une approche qui ne se limite pas, a-t-il dit, à des solutions militaires mais englobe également l'amélioration des conditions de vie des populations, le renforcement de l'unité nationale et la promotion de la cohésion sociale.

Enfin, il a souligné que tous ces défis nécessitent une coopération renforcée entre les Etats africains et une mobilisation collective pour bâtir un avenir de paix et de prospérité.

R.N.

ORAN:

## Reprise des travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique

Les travaux du 11<sup>e</sup> Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique ont repris, lundi à Oran, pour leur deuxième et dernière journée, par la tenue d'une session à huis clos. Cette session porte sur le thème de la coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations Unies (groupe A3+) en vue de la mise en œuvre de l'agenda africain au sein des deux conseils.

Une synthèse de la réunion ministérielle des Etats africains membres du Conseil de sécurité des Nations Unies (groupe A3+) sera également présentée, ainsi qu'une intervention sur le mécanisme de coordination entre le Conseil de paix et de sécurité africain et les membres africains du Conseil de sécurité des Nations Unies. De plus, un guide sur les mécanismes d'interaction entre ces deux entités, connu sous le nom de « Processus d'Oran », sera exposé.

Lors de la première journée du Processus d'Oran 2024, deux sessions à huis clos ont été consacrées aux thèmes suivants : « Renforcer les capacités intégrées de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique » et « Mise en œuvre du Pacte pour l'avenir : Focus sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies et actualisation de la mise en œuvre de la résolution 2719 (2023) du Conseil de sécurité des Nations Unies ».

Cette conférence enregistre la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bekhta Mansouri. Sont également présents les membres du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, les membres africains actuels, nouveaux et sortants du Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que la République coopérative du Guyana, représentant l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de l'A3+1. La Commission de l'Union africaine, les Nations Unies, les amis de la conférence et ses partenaires y participent également.

R.N.

## ÉDUCATION NATIONALE

## Mohamed Sghir Sadaoui signe un accord pour développer l'enseignement de la langue italienne dans les établissements scolaires

Hier, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Sghir Sadaoui, a signé un protocole d'accord avec le ministre italien de l'Éducation et de la Mérite. L'objectif de cet accord est de renforcer et de développer l'enseignement de la langue italienne en Algérie.

Mohamed Sghir Sadaoui a expliqué que l'objectif de cette signature est de «développer l'enseignement de la langue italienne dans les établissements algériens». Le ministre a ajouté que cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du «renforcement» de la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation, a constitué une occasion «de découvrir le système éducatif italien et de présenter le système éducatif algérien et ses perspectives de développement». Il a également précisé qu'il y a eu un «échange de vues et d'idées sur les méthodes de développement de la langue italienne en Algérie».

Il a souligné que l'objectif d'enseigner la langue italienne aux générations actuelles est de «former des générations plus proches dans l'avenir, prêtes à établir des relations humaines et des générations imprégnées de l'esprit d'ouverture et de coopération avec les peuples amis avec lesquels nous partageons de nombreux principes humains tels que les principes de liberté et de paix mondiale».

De son côté, le ministre italien a confirmé que le protocole d'accord signé vise à renforcer le dialogue entre les systèmes éducatifs algérien et italien, ainsi qu'à développer la coopération entre les deux pays, en particulier dans les domaines culturel et économique.

## LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE ET DE STUPÉFIANTS

# Les services de sécurité sur le pied de guerre



**Le trafic de drogue figure parmi les défis auxquels fait face l'Algérie qui est située malheureusement à proximité du plus grand pays producteur de cannabis.**

PAR IDIR AMMOUR

En parlant de proximité, il est évidemment question du Maroc qui détient le triste record de plus grand producteur au monde de cannabis. Apparemment, il ne pense pas lâcher cette première place de sitôt, puisqu'il en tire profit. Comme dit l'adage : « le malheur des uns fait le bonheur des autres ». Les champs de Cannabis poussent comme des champignons au vu et au su de tout le monde, et avec la complicité inconditionnelle du Makhzen et de ses subordonnés. Un commerce «juteux» qui, au côté du tourisme, fait partie de l'une des principales sources de son économie. Et

l'Algérie qui est envahie par cette drogue en connaît quelque chose et les saisies répétées effectuées par les différents services de sécurité à travers le territoire national en témoignent.

En effet, la lutte antidrogue est sans merci. Les derniers bilans établis sur la cocaïne font état de la saisie de plus de 142,57 kg. Pas plus tard que vendredi dernier, un individu impliqué dans le trafic de cocaïne vient d'être arrêté à Béjaïa.

Il s'agit d'un voyageur qui avait en sa possession une quantité de 2,329 kg de cocaïne et de 36 455 comprimés hallucinogènes de marque Ecstasy. Les derniers individus de toute une chaîne de narcotrafiants qui agissait entre les wilayas de Blida, Médéa, Tipaza et plusieurs daïras d'Alger ont été pris la main dans le sac. La quantité saisie depuis que les premières têtes sont tombées est énorme. Pas moins de 127,52 kg de cocaïne et 306 kg de kif traité ont été saisis lors des huit grandes opérations menées par les équipes opérationnelles de la Direction régionale des Douanes de

Blida. 127, 52 kg et 306,2 kg de kif traité, et 34 200 comprimés psychotropes, ont été également saisis par les mêmes services. À Tizi Ouzou, une quantité de 724,7 grammes de cocaïne et 101 capsules de comprimés psychotropes ont été saisis.

L'Armée nationale populaire (ANP) et autres services de sécurité, pour leur part, ont toujours été prêts et vigilants pour protéger nos frontières et faire face à cette sale guerre surtout du côté de notre voisin de l'Ouest.

En effet, durant la deuxième semaine du mois de novembre dernier, 11,76 kilogrammes de cocaïne et 116 824 comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des services de sécurité.

Ce coup de filet renseigne sur l'efficacité des services de sécurité dans leur lutte contre le trafic transfrontalier de drogue, notamment à travers les frontières, les ports et les aéroports, qui restent des points de passage clés pour les trafiquants.

I. A.

## INNOVATION TECHNOLOGIQUE

## Lancement du «Hackathon InnovPost» d'Algérie Poste

Algérie Poste a lancé la première édition de son challenge «Hackathon InnovPost» dédié à l'innovation technologique dans le secteur postal, indique dimanche, un communiqué de cette entreprise.

«Dans le cadre de son engagement social et de sa vision pour une société plus équitable et inclusive, Algérie Poste a inauguré, samedi dernier, la première édition de son hackathon intitulé «InnovPost», précise la même source, ajoutant que cette initiative, dont les inscriptions ont été ouvertes le 7 novembre dernier, «marque une étape majeure dans la promotion de l'innovation technologique au service du secteur postal». Les équipes sélectionnées, «après une présélection rigoureuse», s'affronteront dans 4 wilayas phares, à savoir Alger (Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene), Sétif (Futuris Institute), Tlemcen (Centre universitaire) et Ouargla (Maison de jeunes Mustapha Ben Boulaid). «Ces compétitions, organ-

isées sous forme de marathons intensifs de 48 heures, offrent une expérience collaborative et immersive aux participants», souligne le communiqué.

Pas moins de 1.484 étudiants et 183 startups (réparties en équipes de 3 à 5 membres) se sont inscrits pour relever le défi, relève Algérie Poste, qui explique, qu'après sélection, les équipes finalistes défendront leurs projets innovants, centrés sur des thématiques stratégiques du secteur postal, allant du développement web à l'intelligence artificielle, en passant par des solutions de gestion optimisée. Pour répondre aux attentes des participants et intégrer une dimension numérique, la compétition «Hackathon InnovPost» adopte un format hybride, qui se déroule simultanément en présentiel dans les quatre wilayas désignées et en ligne via la plateforme Google Meet, «garantissant ainsi une participation élargie et flexible». Cette première édition se concentre sur des enjeux contempo-

raines et stratégiques, répartis en deux catégories distinctes : la Catégorie Etudiants et la Catégorie Startups. Les participants de la Catégorie Etudiants s'affrontent sur trois thèmes principaux : «développement web», «vision par ordinateur/intelligence artificielle» et «plateformes d'engagement communautaire». De leur côté, les startups explorent des problématiques telles que «l'optimisation logistique (IoT/IA/RFID/QR Code)», «la gestion efficace des files d'attente» et «l'innovation dans la gestion de carrière».

La compétition «Hackathon InnovPost» se veut «une vitrine d'excellence pour révéler les idées novatrices des jeunes talents et des startups et témoigne de la volonté d'Algérie Poste de s'imposer comme un acteur clé de l'innovation technologique, tout en contribuant au développement économique et industriel de l'Algérie», affirme le communiqué, précisant que cette compétition bénéficie du soutien de plusieurs partenaires.

## LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Toutes les demandes des étudiants en médecine ont été réalisées

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Beddari, a confirmé dimanche après-midi, lors d'une rencontre au siège du ministère, que toutes les demandes des étudiants en sciences médicales des différentes facultés du pays avaient été réalisées. Il a également promis de continuer à traiter certains points avec d'autres autorités compétentes. Cette rencontre a servi à évaluer de manière intermédiaire la situation de l'enseignement, de la formation et des services dans les filières des sciences médicales en formation initiale.

L'événement a été marqué par les interventions responsables des étudiants en sciences médicales présents.

INFRACTIONS COMMERCIALES EN 2024

# Saisie de marchandises frauduleuses de 3,5 milliards de DA

Le dernier bilan du ministère du Commerce et de la régulation du marché national a révélé que 177.321 infractions commerciales ont été enregistrées avec 11.146 propositions de fermeture administrative pour délits et non-conformité au règlement des transactions commerciales.

PAR FAYÇAL ABDELGHNAI

C'est en effet une courbe poussée des infractions et fraudes commerciales qui est constatée par les services de contrôle relevant du ministère du Commerce. Les brigades de contrôle ont ainsi enregistré 1,9 millions d'interventions au niveau de tous les commerces durant les 10 derniers mois. Ces enquêtes diligentées pour démasquer les fraudeurs ont pu établir la saisie de 3,5 milliards de dinars comme coût sur des marchandises résultant de stock illicites ou de produits impropres à la consommation. Un bilan effarant qui illustre que le secteur commercial nécessite plus d'efforts dans son assainissement. Ainsi, le ministère a estimé que des mesures de fermeture administrative concernent plus de 11.146 commerces qui ont transgressé les lois en vigueur sur les transactions commerciales avec en somme plus de 168.760 cas de poursuites judiciaires. Ces indices montrent que l'Etat continue de sévir contre toute une faune de commerçants qui se croit à l'abri de tout contrôle ou



vérification. Au stade où les services de contrôle du ministère du commerce ont procédé au blocage de 52.000 tonnes de cargaisons sur des produits douteux, où à l'origine non connue et aux ingrédients de compositions suspects. Le point d'orgue vient du fait que ces commerçants avides de gains rapides et sans respect aux lois ont dissimulé presque 45 milliards de dinars de chiffres d'affaires tentant de faire dans la sous-déclaration aux services d'impôts. Ce même indice est revu à la hausse par rapport à l'année dernière où les mêmes enquêtes ont débouché sur un montant de dissimulation de 32 milliards de dinars. On relève que l'étau se resserre de plus en

plus sur les spéculateurs et autres commerçants qui tentent de déstabiliser le marché par le recours abusif à l'augmentation des prix. On signale qu'à ce stade près de 154 tonnes de produits stockés illicitement a fait valoir 28 délits aux fraudeurs. En rappelant que les pouvoirs publics ont mis en pratique des lois sévères sur la répression pour détention illicite de marchandises destinées à la consommation courante. De lourdes sanctions pénales sont prévues dans le cadre de la lutte du crime économique et tous ceux qui mettent en péril les lois sur la régulation commerciale et les atteintes aux consommateurs.

F.A.

INVESTISSEMENT EN ALGÉRIE:

## Plus de 10 000 demandes d'une valeur de 30 milliards de dollars enregistrées ces dernières années

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé, hier, à New Delhi (Inde), que les demandes d'investissement en Algérie ont dépassé, au cours des dernières années, les 10.000 demandes avec un montant global de 30 milliards de dollars, se félicitant des réformes économiques profondes qu'a connues le pays.

Dans son allocution à l'ouverture des activités de la 29e édition du Sommet du partenariat prévu dans la capitale indienne, New Delhi, les 2 et 3 décembre, le ministre a précisé que «la tendance haussière des demandes d'investissement dans plusieurs domaines, avec plus de 10.000 projets

d'investissement d'une valeur de 30 milliards de dollars enregistrés ces dernières années, est soutenue par les réformes économiques profondes engagées par l'Algérie depuis 2020, en application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», et qui ont permis d'améliorer le climat des affaires. Le ministre a affirmé que la participation de l'Algérie à ce Sommet visait à établir des partenariats solides et de qualité avec les différents pays, notamment dans les domaines des intrants et des industries manufacturières et mécaniques, en vue de renforcer les capacités productives locales et d'atteindre l'autosuffisance.

L'ouverture de la 29e édition du Sommet du partenariat a vu une présence importante de représentants des gouvernements, d'institutions économiques et d'experts en partenariats internationaux. Organisé par la Confédération indienne de l'industrie (Confederation of Indian Industry - CII), en collaboration avec le Département de la promotion de l'industrie et du commerce intérieur (DPIIT), relevant du ministère indien du Commerce et de l'Industrie, le Sommet est une plateforme importante d'échange d'expertises notamment en matière de coopération et d'investissement.

R.N.

DETTES FISCALES DE PLUS DE 4 ANS:

### Fin 2024, dernier délai pour l'exonération des pénalités

La Direction générale des Impôts (DGI) a fixé la date du 31 décembre courant comme dernier délai pour le paiement des dettes fiscales datant de plus de quatre (4) ans, ainsi que le dépôt des demandes d'exonération des pénalités y afférentes, indique lundi un communiqué de la DGI.

A cet effet, le communiqué précise que : «la Direction générale des Impôts invite les personnes physiques et morales, intéressées pour bénéficier de la dispense de paiement des pénalités de recouvrement relatives aux dettes fiscales de plus de quatre (04) ans (Article 15 de la Loi de Finances Rectificative pour l'année 2023), c'est-à-dire celles dont la date de mise en recouvrement est intervenue avant le 01 janvier 2021, à se présenter auprès des recettes des impôts auxquelles elles sont rattachées, au plus tard le mardi 31/12/2024, afin de déposer leurs demandes et procéder au paiement de leurs dettes fiscales».

Il ajoute que «passé ce délai, ils devront s'acquitter de leurs dettes fiscales avec les pénalités en question incluses».

AUTOMOBILE :

### Le directeur exécutif de Stellantis démissionne

Les médias espagnols ont rapporté la démission de Carlos Tavares, directeur exécutif du groupe Stellantis, à un an et quelques mois de la fin de son mandat.

Selon l'article publié dimanche par le journal «Expansión», le conseil d'administration de Stellantis a accepté la démission immédiate de Carlos Tavares, en annonçant que la société prévoit de nommer un nouveau directeur exécutif au cours du premier semestre de 2025. D'après un communiqué officiel de Stellantis, le départ de Tavares, qui a dirigé le groupe pendant quatre ans, est lié à la baisse des bénéfices de l'entreprise par rapport aux années précédentes. En effet, les bénéfices du groupe ont chuté de près de 48 % au premier semestre de l'année en cours, atteignant 5,647 milliards d'euros. De plus, le prix de l'action de Stellantis a diminué de 40 % en 2024, avec une capitalisation boursière de 36,7 milliards d'euros.

R.N.

11<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

## Le CR Belouizdad poursuit sa remontée, le MC Alger se contente d'un nul

*Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en se contenant du point du nul, dimanche en déplacement face à l'ES Sétif (0-0), alors que le CR Belouizdad a réalisé la passe de trois, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la suite de la 11e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis.*



REAL MADRID

**Après son golazo contre Getafe, « l'état du patient Mbappé s'améliore nettement »**

11<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1 MOBILIS

## Le CR Belouizdad poursuit sa remontée, le MC Alger se contente d'un nul



Le MC Alger a raté l'occasion de s'emparer provisoirement du fauteuil de leader, en se contentant du point du nul, dimanche en déplacement face à l'ES Sétif (0-0), alors que le CR Belouizdad a réalisé la passe de trois, en battant à domicile l'ASO Chlef (2-0), lors de la suite de la 11e journée du Championnat de Ligue 1 Mobilis.

Après une première période dominée par l'Aigle noir, le Doyen s'est réveillé après la pause, en se procurant plusieurs occasions, mais le portier de l'Entente, Bousseder, s'est avéré un bon dernier rempart. L'attaquant mouloudéen

Andy Delort a raté un penalty en seconde période (64e). C'est le deuxième penalty de suite raté par l'ancien montpelliérain, après celui face au CR Belouizdad, le 20 novembre dernier au stade du 5-Juillet (défaite 1-3). Les Sétifiens échouent à confirmer leur précédent succès décroché sur le terrain du promu l'Olympique Akbou (1-0), lors de la 10e journée. De son côté, le CR Belouizdad a réussi à revenir au premier plan en Championnat, après une entame de saison chaotique, en alignant une troisième victoire de suite, face à l'ASO Chlef (2-0), au stade du 5-Juillet.

Devant des gradins vides, huis clos oblige, le Chabab a trouvé la faille peu avant la pause grâce à un penalty transformé par Aymen Mahious (45e+5), dont il

s'agit du premier but cette saison. Le club de Laâquba a corsé l'addition en deuxième mi-temps par le Sud-Africain Mayo Khanyisa (53e), qui trouve les filets pour la deuxième fois de rang après le but inscrit mardi dernier face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (défaite 1-2), en Ligue des champions. Un succès qui permet au vice-champion d'Algérie de rejoindre à la 8e place la JS Kabylie et le NC Magra, avec 13 points. Les Belouizdadis comptent deux matchs en moins.

L'ASO, quant à elle, retombe dans ses travers et concède sa première défaite, après trois matchs d'invincibilité (deux victoires et un nul, NDLR). En ouverture de cette journée, l'USM Khenchela, difficile vainqueur samedi à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), a réalisé une

très bonne opération en montant sur le podium.

Cette nouvelle défaite du nouveau promu a précipité le départ de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, ce dernier a annoncé sa démission à l'issue de la partie, lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match.

A l'instar de l'USMK, le NC Magra a souffert avant d'arracher une précieuse victoire sur sa pelouse, en reversant le MC Oran (2-1). Une victoire qui permet au "Nedjm" de confirmer son réveil, alors que la formation oranaise fait du surplace en enchaînant un troisième match sans victoire (deux défaites et un nul, NDLR). De son côté, le MC El-Bayadh a raté l'occasion de quitter sa position de lanterne rouge, en se faisant accrocher à la maison par l'ES Mostaganem (1-1).



## SPORT

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

### Mahrez en lice pour le meilleur but



L'international algérien Riyad Mahrez est en compétition avec les stars de la Saudi Pro League, qui se sont distinguées lors de la 12e journée grâce à leurs magnifiques buts. Mahrez est en lice pour le prix du meilleur but de la journée, selon ce qu'a révélé la Ligue saoudienne de football, qui a publié les meilleurs buts sur sa chaîne YouTube.

Le capitaine des Fennecs a inscrit un superbe but, celui de la victoire de son équipe contre Al-Wahda, en suivant un centre et en envoyant le ballon dans les filets d'une frappe magnifique. Mahrez est en compétition avec le Néerlandais Steven Bergwijn, l'attaquant d'Al-Ittihad, qui a marqué le quatrième but de son équipe lors de leur match contre l'Al-Ettifaq, après une série de passes aboutissant à une superbe frappe.

PREMIER TITRE POUR L'ENTRAÎNEUR ALGÉRIEN AVEC HAFIA CONAKRY

### Lekhder Ajali remporte la Coupe de Guinée

L'entraîneur algérien Lekhder Ajali a remporté la Coupe de Guinée avec le club Hafía Conakry, décrochant ainsi son premier titre en tant qu'entraîneur dans le monde du football professionnel. Lekhder Ajali a réussi à remporter cette coupe dimanche avec l'un des clubs les plus prestigieux d'Afrique, après avoir dirigé précédemment des équipes telles que le club Al-Borkan du Koweït et Al-Mujer de Libye.

Il a également occupé des fonctions d'entraîneur principal ou adjoint dans plusieurs clubs algériens, notamment l'USM Annaba, la Mouloudia de Béjaïa et la JS Kabylie.

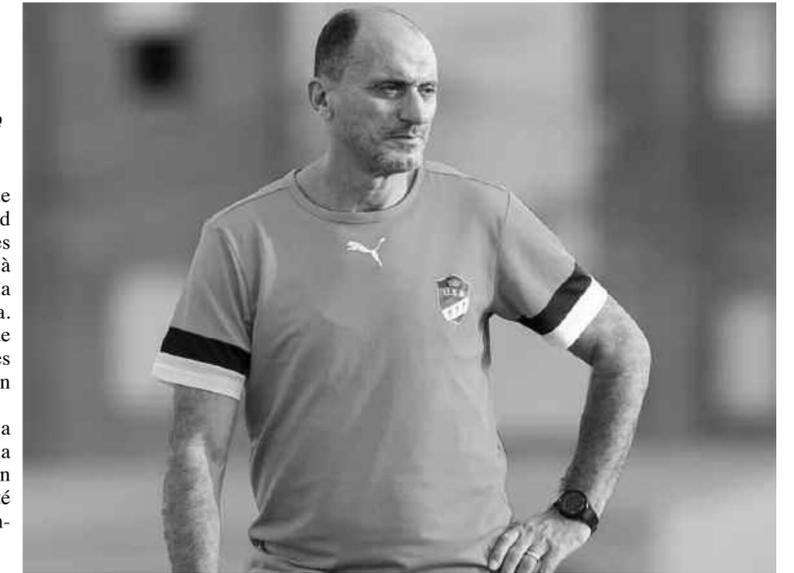
L'OLYMPIQUE AKBOU A UN NOUVEL ENTRAÎNEUR

## Zghoudoud remplace Bouakkaz à Akbou

L'administration du club Olympique Akbou a conclu un accord final avec l'ancien entraîneur de l'Union de Biskra, Monir Zghoudoud, pour prendre en charge l'équipe.

Selon la radio Soumam de Béjaïa, l'entraîneur Zghoudoud est attendu ce mardi lors des entraînements pour commencer à préparer l'équipe pour le match de la 13e journée contre l'Union de Biskra. Zghoudoud avait quitté l'Union de Biskra il y a deux semaines après avoir résilié son contrat d'un commun accord avec le club.

L'administration du club d'Akbou a également annoncé officiellement la démission de l'entraîneur tunisien Moaz Bouakkaz et lui a souhaité bonne chance pour sa carrière d'entraîneur à l'avenir.



### Adam Zergane : « Mon aventure à Charleroi, un échec mais sans regrets »

Bien qu'il considère que son passage au sein du club belge de Charleroi soit une expérience ratée, Adam Zergane, le milieu de terrain international algérien, a affirmé qu'il ne regrettrait pas d'avoir joué pour ce club, déclarant : « Je ne regrette pas cela car j'ai joué dans un club qui m'a respecté et m'a donné l'espoir de jouer en Europe. » Adam Zergane a réalisé une performance impressionnante en championnat belge, selon la plateforme "Pro League", en se classant troisième des joueurs en cours. Le joueur algérien a parcouru 183 kilomètres, ce qui met en valeur l'important rôle qu'il joue au milieu de terrain, comme le rapporte le site "Win Win". À la première place se trouve l'international australien

de Standard Liège, Aiden O'Neill, avec 187 kilomètres, suivi du Belge Nathan Rodrigues de Dender, avec 184 kilomètres. Zergane est capable d'exécuter à la fois des tâches défensives et offensives au milieu de terrain, tout en étant capitaine de Charleroi. Dans une interview accordée à la chaîne "Dazen", Zergane a décrit son expérience avec Charleroi jusqu'à aujourd'hui comme un échec, en raison de ce qu'il a réalisé depuis son arrivée au club, notamment durant sa première saison.

Il avait signé une saison exceptionnelle avec Charleroi après son transfert en provenance du championnat algérien, participant à 37 matchs toutes compétitions confondues lors de la saison 2020-2021. Il avait inscrit 3 buts et délivré 6 passes déci-

sives à seulement 21 ans, et était pressenti pour un départ, mais cela ne s'est pas concrétisé. Répondant à la question de savoir s'il considère son séjour à Charleroi jusqu'à présent comme un échec, Zergane a répondu : « Pour être honnête... oui, c'est un échec pour moi, mais je ne le regrette pas. » Il a ajouté : « Je ne regrette pas cela car j'ai joué dans un club qui m'a respecté et m'a donné l'espoir de jouer en Europe. » Il a conclu : « Je considère cela comme un échec, surtout après ma première saison avec l'équipe. Je suis arrivé ici à 21 ans, en venant d'un championnat peu connu, mais j'ai réussi à m'imposer dès le premier match et à obtenir de bons chiffres. Après cette saison, je pensais partir vers un club plus fort et un autre championnat européen. »



REAL MADRID

# Après son golazo contre Getafe, « l'état du patient Mbappé s'améliore nettement »

*S'il est encore loin d'avoir retrouvé son niveau d'antan, Mbappé s'est offert un peu d'oxygène, dimanche, après son joli but contre Getafe.*

On n'appellera pas encore ça une rémission, éventuellement un léger sursaut. Au fond du fond (du fond) du trou après son immonde match à Anfield, la semaine dernière, en Ligue des champions, lors duquel il a vu son péno stoppé par Kelleher, Kylian Mbappé était très attendu dimanche par les 80.000 supporters du Santiago-Bernabeu lors de la réception de Getafe.

Et si ses premiers ballons, faits de contrôles ratés et de dribbles aussi prévisibles que la prochaine censure

du Gouvernement, nous ont fait craindre un nouveau fiasco, l'ancien Parisien s'est finalement vite repris. Après l'ouverture du score de Jude Bellingham sur péno, le « Kyks » a rapidement doublé la mise d'une superbe frappe enroulée du droit dans le petit filet.

De quoi lui offrir une bouffée d'oxygène, lui qui ne cesse d'être tourné en ridicule sur les réseaux sociaux, jamais rassasiés en crasses en tous genres. Mais ce but, le 8e de la saison du Français en Liga, n'aura pas suffi à mettre toute la presse sportive ibérique de son côté, celle-ci lui reprochant d'avoir croqué d'autres occasions franches. On pense notamment à ce tir trop croisé en seconde période, alors que Mbappé semblait avoir fait le plus dur en se défaisant du gardien adverse.



MALAISE D'EDOARDO BOVE

## Éveillé et lucide, le milieu italien de la Fiorentina a été extubé

L'angoisse a heureusement laissé place au soulagement. Très rapidement, des nouvelles rassurantes nous sont parvenues concernant l'état de santé du joueur de la Fiorentina, Edoardo Bove.

Le milieu italien de la Viola s'est effondré sur la pelouse du stade Artemio-Franchi, avant de convulser, dimanche soir contre l'Inter, créant un vent de panique parmi les joueurs qui l'entouraient.

Pris en charge sur le terrain, le milieu de terrain italien de 22 ans a rapidement été évacué vers un établissement hospitalier où il a rejoint

l'unité de soins intensifs, sous sédation.

"Il est actuellement éveillé et lucide", a rassuré hier matin le journaliste italien Gianluca Di Marzio. "Edoardo Bove s'est bien reposé pendant la nuit, qu'il a passée à l'hôpital. Il a été extubé dans la matinée, rapporte encore le journaliste sur son site. Il est actuellement éveillé et lucide, et répond aux questions."

### Un nouveau bulletin médical attendu lundi soir

Les premiers examens cardiologiques et neurologiques effectués

ont exclu une lésion aiguë du système nerveux central et du système cardio-respiratoire, rassurant déjà son club hier soir, ce qu'a confirmé Di Marzio lundi matin. *La Repubblica* rapporte, elle aussi, que le joueur n'a subi aucune lésion cérébrale ou cardiaque.

"La journée qui vient s'annonce riche en examens pour Edoardo Bove. Un nouveau bulletin médical conjoint entre la Fiorentina et l'hôpital universitaire Careggi est attendu dans la soirée pour faire le point sur l'état de santé du jeune homme", conclut le journaliste.

La frayeur causée par le malaise du jeune joueur a suscité un vif émoi en Italie. Un immense élan de solidarité s'est formé autour de lui pour le soutenir. Pour d'autres comme Thierry Henry, les images ont provoqué une onde de choc.

Le champion du monde 1998 et d'Europe 2000 était devant sa télévision lorsque le Bove s'est effondré, entraînant l'interruption et même le report de la rencontre à une date indéterminée. « Je regardais le match et je me suis figé », a écrit Thierry Henry sur Instagram.

TENNIS

## Face à son ami Novak Djokovic, les adieux émouvants de Juan Martin Del Potro

Près de 15.000 spectateurs et face à lui, le plus illustre des adversaires, Novak Djokovic : l'ex n° 3 mondial Juan Martin del Potro, très ému, a fait ses adieux au tennis de haut niveau, à 36 ans, lors d'un match exhibition dimanche à Buenos Aires. Pour leur 21e confrontation -la première remontant à 2007-, l'Argentin l'a emporté pour la 5e fois face à son ami serbe, 6-4, 7-5. Mais l'essentiel était ailleurs, dans l'émotion ressentie par l'assistance et par le vainqueur de l'US Open 2009, après des

années à lutter contre les galères physiques. "Cette idée dingue est née en mars quand j'ai demandé à +Nole+ s'il y avait moyen pour lui de venir en Argentine pour partager ma dernière, et bien qu'il ait un agenda très rempli, il m'a immédiatement dit oui", a expliqué Del Potro, vainqueur de 22 titres sur le circuit et qui compte également deux médailles olympiques à son palmarès, en bronze à Londres en 2012 et à Rio en 2016.

Malheureusement pour lui, Juan

Martin Del Potro a connu une fin de carrière totalement gâchée par l'accumulation de blessures, en commençant par le genou droit. "Un cauchemar sans fin", selon ses propres termes, qui l'a vu jouer son dernier match professionnel en... février 2022. Après leur ultime rencontre de dimanche, et un bref double mixte avec les Argentines Gabriela Sabatini et Gisela Dulko, Novak Djokovic a lui aussi exprimé son émotion.

"C'est un jour vraiment spécial.

C'est un peu douloureux de ne plus pouvoir jouer à l'avenir contre mon ami... Je viens d'un endroit où les valeurs sont importantes et je crois que Juan Martin est un exemple pour nous tous", a déclaré le Serbe. Alors qu'il avait été battu par l'Argentin à Londres-2012 et Rio-2016, Djokovic est, enfin, parvenu cet été à Paris à remporter l'or olympique. Désormais n° 7 mondial, la légende serbe, 37 ans, partira en chasse d'un 25e Majeur en janvier lors de l'Open d'Australie.

DEUXIÈME INCIDENT DE CE TYPE DANS LA WILAYA EN 24 HEURES

## Chute mortelle d'un maçon dans un chantier à Constantine

Un ouvrier de 31 ans est décédé samedi des suites des blessures graves qu'il a subies après une chute soudaine depuis un bâtiment en construction situé dans le quartier de l'unité n° 9 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli à Constantine.

Les éléments de l'unité principale de la Protection civile d'Ali-Mendjeli sont intervenus, selon un communiqué de l'organisme, pour secourir la victime. Cependant, après avoir été examiné par un médecin, son décès a été constaté sur place en raison des blessures graves qu'il avait subies sur plusieurs parties de son corps, en particulier à la tête, après un violent impact au sol. Son corps a été transféré à la morgue de l'hôpital Mohamed-Boudiaf à la ville de Kherrouba, tandis que les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête sur cet tragique incident.

Il s'agit du deuxième incident de ce genre en moins de 24 heures à Constantine. En effet, une femme de 37 ans a fait une chute soudaine du deuxième étage d'un immeuble de deux étages dans le village de Ben Jeddou, à la commune de Zighoud-



Youcef, au nord de la wilaya, vers 19 heures, vendredi. Cette chute a causé chez elle des blessures et des contusions multiples sur différentes parties de son corps. Elle a été secourue sur place par les éléments de l'unité

secondaire de la Protection civile de Zighoud-Youcef, puis transférée aux urgences médicales de Zighoud-Youcef pour recevoir les soins nécessaires, son état étant jugé critique.

SÉTIF

## Trois personnes intoxiquées au monoxyde de carbone, dont un nourrisson

Trois personnes ont été victimes d'une intoxication après avoir inhalé du monoxyde de carbone émanant d'un chauffage, au niveau des logements sociaux de Boudiaf, dans la

commune d'Ouresia et la daïra de Aïn-Arnât, wilaya de Sétif.

Les services de la Protection civile ont indiqué être intervenus pour un incident d'intoxication au

monoxyde de carbone provenant d'un chauffage, au niveau des logements sociaux de Boudiaf, dans la commune d'Ouresia et la daïra d'Aïn-Arnât. L'incident a provoqué l'in-

toxication de trois personnes, âgées de 2 à 40 ans, souffrant de difficultés respiratoires. Elles ont été secourues et transportées à l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires.

TINDOUF

## Séminaire national sur les perspectives du gisement de Ghar-Djebilet du 12 au 14 décembre

Un séminaire national intitulé « Perspectives locales et nationales du gisement de Ghar-Djebilet » est prévu du 12 au 14 décembre en cours dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Initiée en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), la rencontre, qui sera rehaussée par la présence d'experts, de cadres et de responsables de différents secteurs, verra la participation de quelque 150 jeunes issus de plusieurs régions du pays, pour s'informer des spécialités et métiers requis pour impulser la dynamique économique avec les perspectives qu'ouvrira le gisement de Ghar-

Djebilet, a expliqué le wali de Tindouf, Mustapha Dahou.

« Premier du genre, ce séminaire national contribuera à l'impulsion de la dynamique économique, l'ouverture de perspectives d'emploi, de sous-traitance et de montage de micro-entreprises et d'entreprises familiales, à la satisfaction des jeunes de la région et du pays en général », a indiqué M. Dahou.

Il offrira également le cadre à des rencontres de concertation et à l'examen de questions liées au développement, en plus de donner lieu à des visites au site du gisement de Ghar-Djebilet pour vulgariser et promouvoir les potentialités que recèle cette réserve

minière à court, moyen et long termes, ainsi que les opportunités d'investissement garanties par le projet, a-t-il ajouté.

Ce séminaire permettra aussi de renforcer la relation entre les secteurs des mines, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle pour la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans diverses spécialités requises par ce mégaprojet.

Une séance de travail a été tenue au siège de la wilaya de Tindouf en présence de représentants du CSJ, d'experts et de cadres de la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (Sonarem), en vue d'enrichir le programme de cette rencontre.

ORAN

## Merad installe le nouveau wali

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, dimanche soir à Oran, la cérémonie d'installation de Samir Chibani en tant que nouveau wali d'Oran, en remplacement de Saïd Sayoud, nommé ministre des Transports.

Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que « la wilaya d'Oran est l'une des régions qui a accompli des progrès significatifs en matière de développement et qui revêt une importance croissante en tant que deuxième capitale du pays ». Après avoir salué les efforts déployés par l'ancien wali d'Oran, Saïd Sayoud, M. Merad a mis en avant l'expérience de Samir Chibani qui « dispose des compétences nécessaires pour poursuivre et renforcer ces efforts afin de faire d'Oran une métropole de premier plan ».

Le ministre a également évoqué les nombreux projets structurants dont a bénéficié Oran, soulignant leur rôle clé dans l'élévation de son statut à celui des grandes villes.

Abordant les richesses économiques et touristiques de la wilaya, il a insisté sur la nécessité d'accorder une attention particulière aux citoyens et de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Merad a affirmé que tous les moyens seront mobilisés pour répondre aux préoccupations des citoyens en matière de logement, de routes, d'aménagement urbain et de scolarisation, tout en veillant à améliorer la qualité des services publics pour répondre aux attentes.

Il a également insisté sur « l'importance d'établir une collaboration étroite avec les différents acteurs de la société civile, qui jouent un rôle crucial dans le processus de développement local, ainsi que sur l'exploitation des atouts de la wilaya, en facilitant l'investissement dans le cadre de la politique nationale de diversification économique ».

De son côté, le nouveau wali d'Oran, Samir Chibani, a exprimé sa gratitude au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en lui et s'est engagé à travailler pour atteindre les objectifs de développement fixés pour une wilaya riche de son histoire et de ses potentialités économiques, touristiques et culturelles, tout en répondant aux attentes de ses citoyens.

PARMI PLUS DE 160 COMPAGNIES D'ASSURANCE NOMINÉES

## L'Algérienne de Vie remporte le prix de "Meilleure compagnie d'assurance vie de l'année 2024"

La compagnie Algérienne de Vie (Ajalik) a remporté le prix de "Meilleure compagnie d'assurance vie de l'année 2024" pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dans le cadre des "Middle East Insurance Awards" décernés par le magazine "Middle East Insurance Review".

Dans un communiqué publié dimanche, l'entreprise, connue commercialement sous le nom d'Algérienne de Vie, a annoncé avoir remporté ce prix parmi plus de 160 compagnies d'assurance nominées en

provenance des pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le communiqué précise que ce prix représente "une reconnaissance exceptionnelle de l'engagement constant de l'entreprise à fournir des services innovants et de haute qualité, renforçant ainsi sa position en tant que l'une des entreprises leaders dans le secteur de l'assurance vie dans la région". Le communiqué ajoute que ce prix est le fruit d'un effort collectif et d'une vision commune, et exprime la fierté de l'entreprise d'avoir été récompensée, soulignant qu'il s'agit d'un hommage à l'équipe, aux clients et aux partenaires qui contribuent à la réussite de "Ajalik" vers l'excel-

lence. Fondée en 2015, "Ajalik" est une société par actions spécialisée dans l'assurance des personnes. Elle résulte d'un partenariat entre le Groupe du Golfe d'Assurance (GIG) du Koweït, la compagnie d'assurance des hydrocarbures (Cash Assurances) et la Banque nationale algérienne.

Il convient de noter que les "Middle East Insurance Awards" sont l'un des prix les plus prestigieux dans le secteur de l'assurance dans la région, récompensant les entreprises ayant réalisé des réalisations exceptionnelles dans les domaines de l'innovation, de la qualité et du service.

ENERGIE

## M. Arkab reçoit une délégation de la société arabe "Dhaman"

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche, une délégation de la Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (Dhaman), conduite par le directeur général, Rashed Ahmad Al-Haroun, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre de la participation des responsables de la Société, basée au Koweït, à la réunion de l'Union des assureurs et réassureurs de risques commerciaux et non commerciaux des pays de l'OCI (Aman), qui se tiendra du 1er au 3 décembre à Alger. Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué "les moyens de renforcer la coopération commune et de promouvoir les investissements en Algérie, outre le développement de la coopération régionale". Les deux parties ont également évoqué le rôle de l'assurance-crédit dans

le soutien aux échanges commerciaux, aux exportations et à la réalisation de l'investissement, selon la même source. Les discussions ont porté sur le soutien aux investissements dans les projets en cours et futurs d'intérêt commun, notamment à travers le partage de connaissances et d'expériences, le renforcement des partenariats et l'exploration de nouvelles opportunités pour le développement de la gestion des risques et des services d'assurance dans la région, en mettant l'accent sur les grands projets structurants dans les secteurs de l'énergie, des mines, des énergies renouvelables, ainsi que les projets de dessalement de l'eau de mer. A cette occasion, le ministre a présenté un exposé exhaustif sur les principaux axes du programme de développement du secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables en Algérie, soulignant les nouveaux cadres réglementaires régissant les activités du secteur.

Arkab a également énuméré les avantages et les incitations de la nouvelle loi sur l'investissement, offrant une série de

garanties et de mesures à même de renforcer la confiance des investisseurs et d'améliorer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination compétitive pour les investissements. Il a affirmé que cette loi "reflète la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer le développement national et encourager l'entrepreneuriat et les investissements contribuant à la création de la richesse et l'emploi, tout en mettant l'accent sur la valorisation des ressources naturelles de l'Algérie dans les domaines des hydrocarbures, des mines et des énergies renouvelables", selon la même source. La Société "Dhaman" a été fondée en 1974 en vertu d'un accord multilatéral entre plusieurs pays arabes. La Société vise à offrir des services de garantie contre les risques commerciaux et non-commerciaux pour les investissements interarabes, à sensibiliser aux questions d'investissement et d'exportation, à promouvoir l'industrie de la garantie et à fournir des services contribuant à améliorer le climat d'investissement et d'affaires dans la région arabe.

INDUSTRIE

## M. Ghrieb rencontre les responsables des groupes AGM, Getex et Madar

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a tenu, dimanche à Alger, une réunion avec les responsables du groupe des industries mécaniques AGM, du groupe de l'industrie du textile et du cuir (Getex), et du groupe "Madar", laquelle a permis de passer en revue la situation de ces groupes publics et de discuter des moyens d'améliorer leurs performances, indique un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions d'évaluation des groupes industriels publics, M. Ghrieb a souligné "la nécessité de valoriser les cadres et les compétences au sein de ces complexes et du secteur industriel, qui constituent le pilier fondamental du développement des différentes branches industrielles et de la modernisation du secteur", selon la même source. A cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions visant à concrétiser des partenariats stratégiques, chaque groupe dans son domaine d'activité, afin de lui permettre de développer ses activités et ses produits, ainsi que de créer une cohérence entre les complexes industriels, d'une part, et le secteur industriel et les différents secteurs, d'autre part.

Il a également recommandé, dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de recourir aux start-up, notamment dans les volets liés à la créativité et à l'innovation dans plusieurs branches industrielles telles que le cuir et le textile, ce qui permettra d'augmenter le taux d'intégration de différents produits.

Le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de déployer davantage d'efforts dans les volets commerciaux, en s'appuyant sur une politique de marketing dynamique, notamment en direction des marchés étrangers", selon le communiqué.

Ghrieb a souligné l'importance de la maîtrise des métiers, la qualité, le contrôle de la qualité et l'innovation dans les produits proposés sur les marchés, affirmant que "ces complexes industriels disposent de toutes les capacités pour maîtriser ces volets nécessaires à la réalisation des objectifs fixés". A la lumière de cette réunion, une série de mesures ont été prises pour une prise en charge "urgente" de certaines situations et obstacles auxquels font face les complexes industriels et leurs entreprises affiliées, conclut le communiqué du ministère.

CÉRÉALES

## Installation d'une commission intersectorielle pour le suivi de la réalisation des silos de stockage

Une commission intersectorielle entre les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a été installée, dimanche, pour le suivi de l'avancement du projet de réalisation des 16 silos métalliques de stockage de céréales, confié à l'entreprise publique Batimetal, a indiqué un communiqué conjoint des deux ministères.

L'installation de cette commission a eu lieu lors d'une réunion de coordination entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le ministre de l'Agriculture,

du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national visant à augmenter les capacités de production. La réunion a été consacrée à l'étude du dossier de parachèvement des travaux des seize silos métalliques confiés à l'entreprise Batimetal spécialisée dans la construction des charpentes métalliques, a précisé la même source. Lors de cette réunion qui s'est déroulée en présence des responsables des organismes concernés par la réalisation de ces structures, il a été rappelé

la stratégie du Gouvernement relative à la production des céréales dans le cadre d'un programme spécial pour le renforcement des capacités de stockage à l'échelle nationale.

Ledit programme comprend la réalisation de 350 centres de stockage de proximité, 30 silos stratégiques et 16 silos métalliques, selon le communiqué des deux ministères.

Dans ce contexte, les deux ministres ont souligné la nécessité d'accélérer le parachèvement de ces projets "avant le début de la prochaine saison moisson-

battage". De son côté, l'entreprise Batimetal s'est engagée à livrer les 16 structures d'ici fin juin 2025. Une commission technique conjointe a été mise en place pour suivre la réalisation de ces projets dans les délais impartis, ajoute la même source.

Les deux parties ont convenu de la coordination entre les deux secteurs pour des projets communs concernant, notamment, l'opération de collecte des peaux de bétail et la production des engrais destinés à l'agriculture, conclut le communiqué.

USA

# Biden accorde une grâce à son fils Hunter... et Trump réagit

*Le président américain sortant, Joe Biden, a accordé dimanche une grâce à son fils Hunter, malgré ses promesses antérieures de ne pas utiliser ses pouvoirs présidentiels exceptionnels en faveur des membres de sa famille.*

Biden avait précédemment souligné qu'il "ne pardonnerait pas Hunter", ajoutant également qu'il ne réduirait pas la peine que la justice infligerait à son fils.

Après la décision de grâce, le président élu Donald Trump n'a pas tardé à commenter cette décision, critiquant le choix de Biden et qualifiant ce qui s'est passé d'"abus et de sabotage de la



justice". Trump a indiqué que la décision de Biden représentait un abus politique du système judiciaire, et s'est demandé si la grâce concernait aussi

ce qu'il a appelé les "otages du 6 janvier", en référence aux accusés dans l'affaire de l'attaque du Capitole en 2021.

Trump a écrit sur la plateforme "Truth Social" : "La grâce que Joe a accordée à Hunter inclut-elle aussi les otages du 6 janvier, qui sont désormais en prison depuis des années ? Quelle honte et quel sabotage de la justice !"

Biden a déclaré dans un communiqué de la Maison Blanche : "Aujourd'hui, j'ai signé un pardon pour mon fils Hunter. Depuis le jour où j'ai pris mes fonctions, j'ai dit que je n'interviendrais pas dans le processus de décision du ministère de la Justice, et j'ai tenu ma promesse, même en voyant mon fils être jugé de manière sélective et injuste."

Biden a ajouté : "Hunter a été ciblé uniquement parce qu'il est mon fils – c'est une erreur, et il a précisé : 'Ils ont essayé de me briser en brisant Hunter. Ça suffit.'"

APRÈS LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL POUR LA PALESTINE

## Mobilisation populaire pour faire face à l'infiltration sioniste au Maroc

Des dizaines d'organisations politiques et de défense des droits humains au Maroc ont annoncé la mobilisation de leurs bases militantes pour intensifier la lutte contre la normalisation des relations et l'infiltration sioniste du royaume, ainsi que pour annuler tous les accords "traîtres" avec l'entité sioniste occupante.

Cela a été annoncé dans un communiqué à l'issue d'une réunion réunissant le Groupe de travail national pour la Palestine, qui regroupe de nombreuses organisations opposées à la normalisation, ainsi que le syndicat Union nationale du travail au Maroc. La réunion a été consacrée à discuter des défis auxquels fait face le royaume, alors que le pouvoir poursuit sa politique de normalisation avec l'entité sioniste qui a infiltré tous les secteurs de l'État.

Selon la source, les deux parties ont affirmé leur "engagement commun à lutter contre la normalisation et l'infiltration sioniste dans le pays, et à renforcer et développer l'action civile à tous les niveaux", soulignant que l'action militante inclura des efforts de plaidoyer et de mobilisation sur les plans médiatique et culturel pour renverser la normalisation.

De son côté, l'Union nationale du travail au Maroc a réaffirmé son soutien continu à la cause palestinienne, notamment parce qu'elle fait partie de plusieurs plateformes internationales et coordinations syndicales mondiales et continentales, qui sont des espaces de soutien à la lutte du peuple palestinien. Pour sa part, l'Initiative marocaine de soutien et de défense a lancé un appel au peuple marocain et à ses forces vives pour intensifier la lutte

contre la normalisation, et participer à toutes les manifestations de protestation afin de contraindre le pouvoir à rompre ses liens avec les sionistes.

Plus tôt, des syndicats dans le secteur de l'éducation ont averti contre la normalisation éducative et la "légitimation" de ce projet sioniste destructeur à travers les clubs scolaires et les programmes éducatifs, "sous prétexte de promouvoir la culture de la tolérance et de la coexistence, alors que les programmes éducatifs sionistes véhiculent une haine absolue contre les Arabes."

Ils ont insisté sur la nécessité de "s'opposer à ce projet sioniste honteux, de protéger les générations futures et, à travers elles, la société, en diffusant une culture de conscience opposée et en exposant toutes les étapes de normalisation et le caractère colonial et

raciste de l'entité sioniste dans son traitement des élèves et des enfants de Palestine."

CHINE

## Découverte de la plus grande mine d'or au monde

La Chine a annoncé une découverte majeure de gisements de minerai d'or de haute qualité dans la province du Hunan, contenant environ 1 000 tonnes de métal précieux. La valeur de cette découverte est estimée à environ 600 milliards de yuans, soit 83 milliards de dollars américains, ce qui en fait l'un des plus grands et des plus riches gisements d'or jamais découverts. Selon les rapports des médias d'État chinois, ces gisements surpassent largement la réserve estimée à 900 tonnes du "South Deep" en Afrique du Sud, qui est l'un des plus grands gisements d'or au monde. Quarante veines aurifères ont été trouvées dans la région de Pingjiang, au nord-est du Hunan, à une profondeur allant jusqu'à 2 kilomètres. Des recherches préliminaires indiquent que ces veines seules contiennent 300 tonnes d'or. De plus, les modèles en trois dimensions montrent qu'il est fort probable qu'il y ait des réserves supplémentaires atteignant une profondeur de 3 kilomètres. Des experts de l'Administration géologique de la province du Hunan ont déclaré : "De nombreux noyaux rocheux extraits ont révélé de l'or à l'œil nu, ce qui témoigne de la haute qualité de ces gisements." Les experts estiment qu'une tonne métrique de minerai contient jusqu'à 138 grammes d'or, un niveau exceptionnel comparé aux normes habituelles des mines souterraines, où le minerai est considéré comme de haute qualité s'il contient plus de 8 grammes d'or.

R. I. /Agences

GHAZA

## La survie des habitants dépend exclusivement de l'aide humanitaire

L'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a averti dimanche que les Palestiniens de Ghaza étaient devenus exclusivement dépendants de l'aide humanitaire dans un contexte d'affaiblissement continu de la capacité de l'ONU à remplir son mandat. Dans une publication sur les réseaux sociaux, l'agence a cité la plainte de Jamila, une Palestinienne déplacée, âgée de 80 ans, qui n'a pas pu obtenir de médicaments après le départ de l'agence de l'Unrwa de sa région Khan Younes, en raison de la restriction imposée par l'occupation sioniste. "J'ai parcouru de

longues distances et traversé de grandes foules de gens pour arriver à la clinique ici à Khan Younes pour obtenir mes médicaments. J'ai des maladies chroniques, et pourtant je ne trouve aucun remède disponible", a rapporté l'Unrwa, reprenant le témoignage de Jamila. Elle a ajouté : "Je dépendais entièrement de l'UNRWA pour fournir les soins de santé pour moi et l'éducation pour mes enfants et mes petits-enfants. Aujourd'hui, je suis confrontée à une réalité effrayante: qui nous soutiendra si l'UNRWA n'existe pas ?". Dans la même publication, l'agence a com-

menté : " A Ghaza, déchirée par l'agression sioniste, les civils, comme Jamila, sont laissés à l'exclusivité de l'aide humanitaire. La capacité de l'ONU à remplir son mandat est continuellement compromise". L'occupation israélienne continue de contrôler l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, au milieu d'une crise humanitaire étouffante et de la famine, en particulier dans le nord de la Bande, et refuse de coopérer avec les organisations internationales pour l'entrée de médicaments, de nourriture et de besoins fondamentaux.

## EXERCICE PHYSIQUE

# Il retarde jusqu'à 5 ans le déclin cognitif !

*Bon pour le corps, bon pour le mental et la cognition ! L'exercice est confirmé, par cette étude de l'Université du Queensland (UQ, Australie), comme une mesure de mode de vie majeure pour garder toutes ses capacités cognitives et même conjurer le déclin lié au vieillissement normal, en bonne santé. Si ce n'est pas la première à le suggérer, cette recherche, publiée dans la revue *Aging and Disease*, révèle que cet effet de stimulation cérébrale induit par l'exercice peut durer des années.*



Dans les pays riches, 1 personne sur 3 âgée de 85 ans est susceptible de développer une démence. Face à la prévalence croissante des démences, l'étude souligne à nouveau l'impact particulier de l'exercice fractionné à haute intensité (HIIT) qui permet de maintenir la fonction cérébrale chez les personnes âgées jusqu'à 5 ans. Elle rejoint ainsi de précédentes recherches ayant démontré que l'exercice active les cellules souches et augmente la production de neurones dans l'hippocampe, ce

L'auteur principal, le Dr Perry Bartlett insiste ici sur le double effet de l'exercice intense et fractionné, à la fois un effet de stimulation de la cognition chez les personnes âgées en bonne santé mais aussi un retard durable du déclin cognitif.

L'étude, longitudinale, menée par scintigraphie cérébrale, a suivi des participants, âgés de 65 à 85 ans, invités à pratiquer durant 6 mois, un entraînement physique de 3 types ou niveaux d'intensité :

Faible – principalement fonction motrice, équilibre et étirements  
Moyen : marche rapide sur un tapis

roulant

Élevé de type HIIT : soit, par séance, 4 cycles de course sur un tapis roulant avec un effort maximal

L'équipe a effectué des tests de biomarqueurs et les participants ont passé des tests cognitifs et subi des scintigraphies cérébrales. L'analyse des données confirme que :

seuls les exercices fractionnés de haute intensité entraînent une amélioration cognitive qui se maintient durant 5 ans ; chez les participants du groupe HIIT, sont observés des changements structurels et de connectivité dans l'hippocampe, la zone responsa-

ble de l'apprentissage et de la mémoire ; chez ces mêmes participants, une augmentation des biomarqueurs sanguins en corrélation avec l'amélioration de la cognition est également observée. « Si nous pouvons modifier la trajectoire du vieillissement et maintenir les gens en meilleure santé cognitive plus longtemps grâce à une intervention simple comme l'exercice, nous pourrions nous épargner d'énormes incapacités personnelles ainsi qu'à nos sociétés, un impact économique et social considérable associé à la démence ».

## ANTIBIOTIQUES :

# Au début de la vie, elles perturbent le développement du cerveau

L'exposition aux antibiotiques in utero ou juste après la naissance, une période critique de développement, pourrait entraîner des troubles cérébraux plus tard dans l'enfance, expliquent ces experts pédiatres et neurologues de Rutgers (New Jersey). Un effet médié par le microbiote intestinal, les antibiotiques éradiquant les bactéries bénéfiques vivant dans l'intestin; un effet documenté dans la revue *Science* et qui constitue une nouvelle illustration de l'axe intestin-cerveau. On sait que l'exposition de jeunes animaux aux antibiotiques modifie leur métabolisme et leur immunité. Par ailleurs des effets indésirables, principalement métaboliques, des antibiotiques ont déjà été documentés en cas d'exposition in utero et dans la petite enfance. Ici, l'auteur principal, le Dr Martin Blaser, directeur du Center for Advanced Biotechnology and Medicine à Rutgers explique que l'exposition aux

antibiotiques tôt dans la vie pourrait altérer le développement du cerveau dans les zones responsables des fonctions cognitives et émotionnelles. L'étude, menée in vivo en laboratoire montre que la pénicilline modifie le microbiome ainsi que l'expression de certains gènes, ce qui induit des changements dans des zones clés du cerveau en développement. La pénicilline et les médicaments apparentés (comme l'ampicilline et l'amoxicilline) sont les antibiotiques les plus largement utilisés chez les enfants dans le monde. En moyenne, aux Etats-Unis, un enfant va recevoir 3 traitements par antibiotiques avant l'âge de 2 ans. Et des taux d'exposition similaires ont été observés dans de nombreux autres pays. Une corrélation entre la modification du microbiome et les changements dans le cerveau "Ces changements devaient être explorés et mieux compris", explique l'auteur principal Martin Blaser, direc-

teur du Center for Advanced Biotechnology and Medicine de Rutgers. L'étude a comparé des souris exposées à de faibles doses de pénicilline in utero ou immédiatement après la naissance à des souris non-exposées. L'étude montre que :

### Une nouvelle perturbation de l'axe intestin-cerveau

Si cet axe est perturbé, cela peut entraîner une altération permanente de la structure et de la fonction du cerveau et éventuellement conduire à des troubles neuropsychiatriques ou neurodégénératifs plus tard dans l'enfance ou à l'âge adulte. « La petite enfance est une période critique pour le développement neurologique. Au cours de ces dernières décennies, nous avons connu une augmentation de l'incidence des troubles neurodéveloppementaux chez l'enfant, dont des troubles du spectre autistique (TSA), du trouble du déficit de l'attention/hyper-

activité (TDAH) et des troubles de l'apprentissage. L'exposition in utero ou à la petite enfance aux antibiotiques pourrait contribuer à cette hausse d'incidence des troubles cérébraux chez l'Enfant. »

D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer si les antibiotiques affectent directement le développement du cerveau ou si les molécules du microbiome qui se rendent au cerveau perturbent l'activité des gènes et provoquent ces déficits cognitifs. Mais d'ores et déjà, ces données suggèrent de réduire au maximum, durant cette période de grande vulnérabilité, l'utilisation des antibiotiques, afin de prévenir les troubles du développement neurologique.

Source : *Science* July 15, 2021 DOI: 10.1016/j.isci.2021.102797 Effects of early-life penicillin exposure on the gut microbiome and frontal cortex and amygdala gene expression

**ETAT DE CHOC**

PRISON US : QUAND LES GANGS BLANCS FONT LA LOI



21h25



La prison du comté d'Effingham, située à 300 km d'Atlanta, en Géorgie, est un lieu où se côtoient criminels de tout acabit : meurtriers, délinquants sexuels, malades mentaux et toxicomanes. Dans cet établissement pénitentiaire, les détenus blancs constituent 80 % de la population carcérale, un taux deux fois supérieur à la moyenne nationale. Parmi les gangs qui y sévissent, le Ghost Face Gang, un groupe de suprémacistes blancs, est l'une des organisations les plus redoutées des États-Unis. Leurs affrontements réguliers avec les gangs noirs sont des démonstrations de force brutales...

**WINTER BREAK**



21h10



À la fin décembre 1970, en Nouvelle-Angleterre, l'école privée Barton s'appête à fêter les vacances de Noël, mais pour certains, les festivités s'annoncent différentes. Paul Hunham, professeur de civilisations anciennes, puni pour avoir sanctionné le fils d'un généreux donateur, doit passer les fêtes sur le campus pour encadrer les élèves qui ne peuvent rentrer chez eux. Parmi le personnel resté sur place se trouve Mary Lamb, la cuisinière de l'école, endeuillée par la perte de son fils au Vietnam. Quelques élèves sont également présents, dont Angus Tully, qui découvre avec tristesse que son Noël en famille est annulé...

**NOTRE-DAME  
RÉSURRECTION**



21h10



Cinq ans après le dévastateur incendie du 15 avril 2019, qui a ravagé Notre-Dame de Paris, la cathédrale la plus célèbre au monde célèbre sa réouverture les 7 et 8 décembre 2024. Grâce à l'engagement de plus de 2 000 femmes et hommes, cet emblème du patrimoine français a été magistralement restauré. Compagnons, chefs d'entreprises, architectes en chef des monuments historiques et le président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris partagent leurs expériences et témoignent de cette aventure humaine et technique exceptionnelle, marquée par un immense savoir-faire et une détermination sans faille.

**ALEX HUGO  
LA DERNIÈRE PISTE**



21h05



La police rurale de Lusagne se prépare à accueillir l'équipe de l'association Totem, spécialisée dans la restauration de vieux bâtiments, réalisée par des détenus en fin de peine pour faciliter leur réinsertion. Alex espère apporter son soutien au lieutenant Renart, qui s'est réfugié à Lusagne après avoir été suspendu pour des violences. Cependant, dès la première matinée, Alex se retrouve à traquer deux fugitifs. Dans un torrent, il découvre l'un d'eux, inanimé, le crâne fracassé. Le second, en revanche, qui était sur le point de terminer une longue peine de prison, reste introuvable...

**LA SELECTION  
DE MIDI LIBRE**

**QATAR : UNE DYNASTIE À  
LA CONQUÊTE DU MONDE**



20h55



En seulement 30 ans, le Qatar s'est hissé parmi les pays les plus riches du monde. Un retour historique éclaire la spectaculaire ascension de ce mystérieux royaume du Golfe persique : autrefois protectorat britannique, le Qatar a obtenu son indépendance en 1971. Dans les années 90, l'émir Hamad ben Khalifa Al Thani parie sur l'exploitation du gaz pour moderniser et transformer le pays avec détermination. Après avoir été critiqué à la suite des Printemps arabes, il abdique en 2013 en faveur de son fils Tamim. Depuis, celui-ci s'est imposé comme un partenaire incontournable des puissances occidentales...

**DES JOUJOUX  
PAR MILLIERS**



21h05



Plongée dans le monde du jouet, un secteur en effervescence à l'approche des fêtes de fin d'année, période cruciale qui représente la moitié de son chiffre d'affaires annuel. Avec l'évolution des modes de consommation, l'achat de jouets d'occasion est désormais courant. Associations et enseignes récupèrent, restaurent et revendent ces jouets à des prix accessibles. Du côté des produits neufs, la Chine domine le marché, produisant 75% des jouets vendus à travers le globe. À Canton, un gigantesque salon du jouet offre aux représentants de magasins internationaux l'opportunité de sélectionner les futurs best-sellers...

**R.I.P.D. 2 :  
LE RÉVEIL DES DAMNÉS**

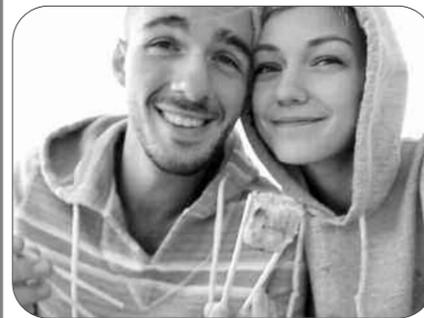


21h10



Après être tombé lors d'une confrontation avec un gang de malfrats, le shérif Roy Pulsipher se voit offrir une nouvelle chance en intégrant le Rest In Peace Department. Ce service unique de représentants de la loi s'occupe de traquer non pas les criminels de chair et d'os, mais les âmes perdues menaçant l'équilibre entre les vivants et l'au-delà. Espérant que cette opportunité lui permettra de revoir sa fille et d'élucider son propre meurtre, Roy se retrouve plutôt face à une mission critique : empêcher un démon redoutable d'ouvrir un portail vers l'enfer. Le destin des vivants et des morts repose désormais entre les mains...

**GABBY PETITO, MEURTRE,  
MENSONGES ET RÉSEAUX SOCIAUX**



21h05



En septembre 2021, la famille de Gabrielle Petitto signale sa disparition alors qu'elle effectuait un road trip avec son fiancé Brian Laundry. C'est ce dernier qui est d'abord suspecté par la police, mais rapidement mis hors de cause. La prochaine étape des recherches pour les enquêteurs consiste à fouiller les réseaux sociaux de la victime. Quelques jours plus tard, le corps sans vie de Gabrielle est retrouvé. Un mois plus tard, Brian met fin à ses jours et laisse derrière lui des aveux.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:03
Dohr	12:38
Asr	15:15
Maghreb	17:33
Icha	19:02

ONU

## LA SITUATION À GHAZA EST « HORRIBLE »



Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a qualifié, ce lundi, la situation à Ghaza de catastrophique.

Lors d'une conférence au Caire, en Égypte, sur la fourniture d'aide humanitaire à Ghaza, Guterres a déclaré que « la

situation à Ghaza est effrayante et catastrophique ». Il a également révélé que la bande de Gaza abrite désormais le plus grand nombre d'enfants amputés au monde. Dans un discours prononcé par son assistante, Guterres a souligné que « la catastrophe à Gaza n'est rien d'autre qu'un effondrement complet de notre humanité collective. Ce cauchemar doit cesser. Nous ne pouvons plus fermer les

yeux. Il est temps d'agir ». Il a ajouté que Ghaza comptait « le plus grand nombre d'enfants amputés par rapport à la population mondiale ». Guterres a aussi déclaré que « de nombreuses personnes perdent des membres et subissent des opérations chirurgicales sans anesthésie ». Il a conclu en affirmant : « Ce que nous voyons pourrait être l'un des crimes internationaux les plus graves ».

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

**146 morts et plus de 5733 blessés en novembre dernier**

Cent quarante-six (146) personnes ont trouvé la mort et 5.733 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus dans différentes régions du pays au cours du mois de novembre dernier, a-t-on appris dimanche auprès des services de la Protection civile.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef, a précisé que la Protection civile avait effectué, en novembre dernier, 91.015 interventions à travers tout le territoire national, dont 4.970 interventions concernant des accidents de la route ayant fait 146 décès et 5.733 blessés.

Par ailleurs, M. Abdat a fait état de 13 personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone, soulignant que les éléments de la Protection civile sont intervenus en vue de secourir 145 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux de leurs domiciles, à travers plusieurs wilayas du pays.

Aussi, les services de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 1.504 incendies urbains et industriels, et de 109 incendies ayant touché le couvert végétal, conclut la même source.

Le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda a demandé ce lundi une peine de prison ferme d'un an et une amende de 100 000 DA à l'encontre du rappeur connu sous le nom de Trap King. Ce dernier est impliqué dans une affaire pénale en raison de ses propos diffamatoires à l'égard de l'artiste Noumédia L'zoul.

Le prévenu, Zakaria. R, qui a bénéficié d'une convocation directe devant le tribunal, est accusé de diffamation et d'atteinte à la vie privée. L'affaire a été déclenchée après que l'avocat de la victime, Noumédia L'zoul, a déposé une plainte à la suite de propos tenus par Trap King sur les réseaux sociaux. L'incident a eu lieu lors du lancement de la chanson en duo entre Kader Japonais et Noumédia L'zoul, qui a rapidement obtenu un grand nombre de vues en seulement quatre jours.

À ce moment-là, Trap King est sorti de son silence pour critiquer violemment l'artiste, s'interrogeant sur l'engouement autour du titre et insinuant que des «likes» avaient été achetés pour promouvoir l'œuvre. Dans une vidéo publiée sur YouTube,

## DANS UNE AFFAIRE INTENTÉE PAR NOUMÉDIA L'ZOUL «TRAP KING» MENACÉ DE PRISON

il a qualifié Noumédia L'zoul de «chèvre» et a moqué sa prestation et la chanson, ce qui a été perçu par la victime comme une diffamation et une atteinte à son image.

Lors de l'audience, Zakaria. R a reconnu avoir critiqué la chanson, la qualifiant de «son de chèvre», tout en niant avoir insulté Noumédia L'zoul personnellement

en l'appelant « chèvre ».

Il a expliqué que ses critiques étaient liées à la popularité soudaine de la chanson et non à l'artiste elle-même.

Suite aux déclarations de l'accusé, le tribunal a décidé de mettre l'affaire en délibéré et rendra son jugement la semaine prochaine.

